

Un tandem pour le covoiturage

L'association e-covoiturage et la start-up routeRANK développent une application mobile permettant aux usagers de la route de partager leur parcours.

Un service de covoiturage en temps réel, en y intégrant les transports publics pour organiser intégralement son déplacement. Voici le but de l'application développée par routeRANK pour e-covoiturage.ch. Actuellement en phase de finalisation, la première version devrait être disponible à la fin de l'année.

Fondée en 2005 par Jean-François Wahlen, l'association e-covoiturage permet aux usagers de la route de partager leur trajet et les frais avec des tiers moyennant une inscription sur son site Internet. Fort de plus de 8000 membres, le service est désormais également disponible sur téléphone mobile. La start up routeRANK, basée au Parc scientifique de l'EPFL, propose une plate-forme multimodale pour établir son itinéraire d'un point A à un point B, en prenant en compte tous les types de transport. Lancée par la première organisation citée, l'application, dont un premier prototype est prévu d'ici la fin du mois, symbolise la mise en commun des prestations offertes par les deux sociétés. Via son appareil mobile, l'utilisateur pourra organiser son déplacement en temps réel, en y intégrant les transports publics. Cyprien Huissoud, développeur logiciel pour le compte de routeRank, y voit une solution pour les personnes sans permis ou non véhiculées habitant dans des communes faiblement desservies: «Depuis Lovatens, on

est obligé de prendre le bus jusqu'à Moudon ou Renens afin d'avoir plus de connexions.» Le recours au covoiturage permettrait de faire une partie du trajet en auto, puis, le cas échéant, de continuer sa route par d'autres moyens.

L'instantanéité voulue par les deux organisations apporte d'autres plus-values, que Jean-François Wahlen résume comme suit: «Si le conducteur est pris dans les bouchons, il peut envoyer un message en direct pour informer le passager de son retard, alors qu'un système d'alerte donnera la possibilité de savoir en temps réel qui est susceptible de covoiturer. Cette flexibilité va atténuer les craintes liées aux trajets de retour.»

Les auteurs de l'application e-covoiturage.ch réfléchissent à plusieurs fonctionnalités de filtre et de tri. En plus des paramètres du prix par kilomètre, de l'heure et de la consommation de CO2, ils prévoient notamment de donner le loisir de spécifier si l'on accepte la fumée, de discuter avec son compagnon de route ou de faire le trajet avec une femme ou un homme.

L'avis des usagers va d'ailleurs être sollicité pour affiner ou étoffer le répertoire de fonctions mises à disposition. Faisant déjà partie du public cible de l'association e-covoiturage et de routeRANK, les entreprises et les collectivités sont aussi visées par cette application.

LUDOVIC PILLONEL ■



Jean-François Wahlen, président de l'association e-covoiturage (à g.) et Cyprien Huissoud, de routeRANK, roulent ensemble dans cette aventure. Pillonel

Quatre étapes pour la mise en service de l'application

Le plan d'action concernant la mise en service de l'application :

Décembre 2012

Réalisation d'un premier prototype: intégration de e-covoiturage.ch à la plateforme routeRANK (pour iPhone).

Janvier-février 2013

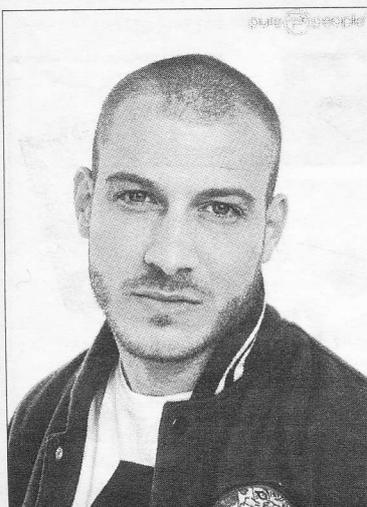
Phase de test et mise au point

1er semestre 2013

Implémentation du covoiturage combiné: fonctionnalités avancées de covoiturage en temps réel et intégration des transports publics (pour iPhone et Android).

Juin-décembre 2013

Phase de test et mise au point.



Le rappeur yverdonnois est passé tout près de l'élimination

Jimmy sauvé par ses coéquipiers de la Star'Ac

Ouf! Malgré quelques présentations hésitantes, Jimmy n'est donc pas passé à la trappe! Nominé en compagnie de Louis et de Tad, l'Yverdonnois n'a pas été sauvé par les votes du public, lequel lui a préféré Louis le romantique (pour sauver le couple que celui-ci forme avec Lorène?), mais l'a été par ses coéquipiers, au tout dernier moment.

Obligés de choisir entre Jimmy

des votes exprimés!) de sauver Jimmy, dont ils apprécient la camaraderie et le sens de l'écoute. Heureusement que le rappeur yverdonnois a pu compter sur ses «colocataires» du Château, car les juges ont été très sévères avec lui, estimant «qu'il chantait faux» et qu'il devait «arrêter de se poser en victime». Ses appréciations très sévères, à la limite de la méchanceté, ont été huées par le public du plateau de NRI12, qui apprécie beau-

Celui-ci est cependant conscient de ses lacunes et se dit prêt à travailler dur pour progresser.

Il n'est peut-être pas le meilleur en chant, mais ce n'est pas forcément ce qu'on demande à un rappeur. «Arrête de penser aux autres, concentre-toi sur ta performance», l'a grondé un juge.

A Jimmy de comprendre le message, car, s'il veut durer à la Star Academy, il devra convaincre non seulement ses coéquipiers, mais aussi ses professeurs.